

Greffé
du Tribunal de Commerce de
SOISSONS
Palais de Justice
76, rue Saint Martin
02209 SOISSONS CEDEX
Minitel : 08.36.29.11.11.

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Concernant :

S.A.R.L. 3D COM
7 Avenue de l'Europe - ZI
02400 CHATEAU THIERRY

Dépôt effectué par :

S.A.R.L. 3D COM
7 Avenue de l'Europe - ZI
02400 CHATEAU THIERRY

Numéro RCS : SOISSONS B 404 840 878

<12714/1996B00073>

Pièces déposées le 16/02/2006

Numéro : 260236

Acte sous seing privé du 10/02/2006

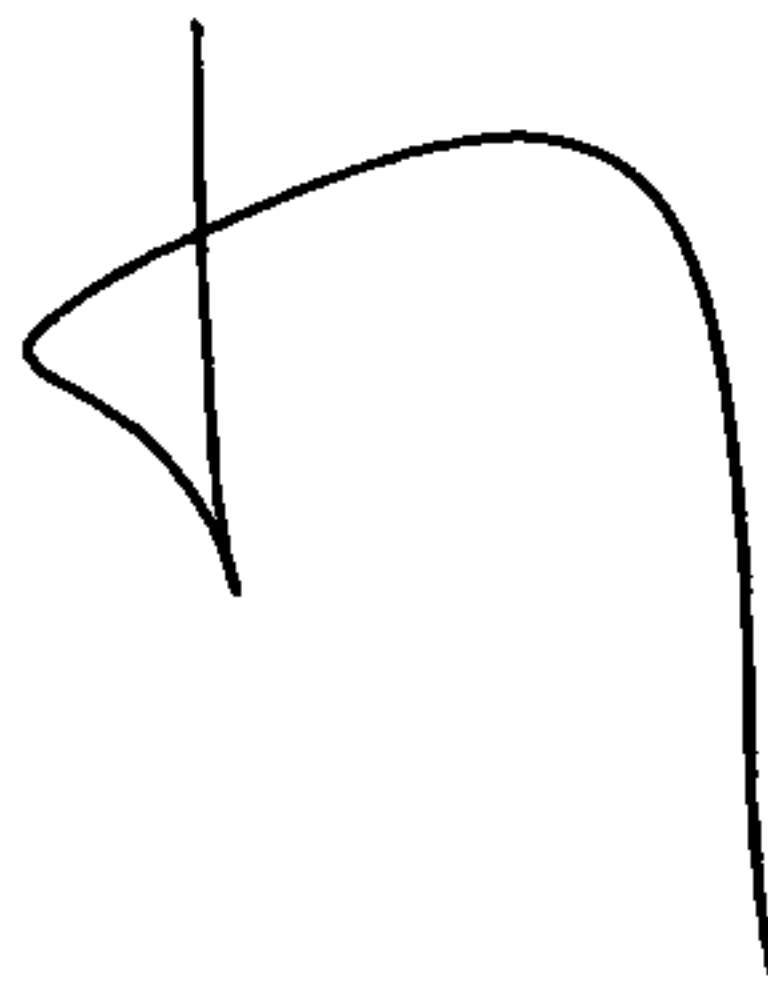
- Cession de parts (ou Donation)

La société RSKG Invest cède à M. Jean-Marc LEQUEUX
100 parts sociales

BORDEREAU DE FRAIS

Exonéré Taxe	5,90 EUR	38,70 FRF
Soumis à Tva	7,56 EUR	49,59 FRF
Montant Tva	1,48 EUR	9,71 FRF
TOTAL T.T.C.	14,94 EUR	98,00 FRF

Le Greffier,



CESSION DE PARTS SOCIALES

RSKG Invest,

Société à responsabilité limitée,

Au capital de 70.000 euros,

Siège social : 56 rue de la Madeleine, 02400 Château Thierry,

Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 449.837.970 RCS Soissons,

Représentée par Mr Richard LAGET, gérant, ayant tous pouvoirs à cet effet.

Ci-après dénommée « Cédant »

D'une part,

ET :

Mr Jean-Marc LEQUEUX,

Né le 9 février 1979 à Château Thierry (02400),

De Nationalité Française,

Demeurant 2 route de Fère à LE CHARME (02850),

Célibataire.

ci-après dénommé « Cessionnaire »

d'autre part.

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIIT :

Aux termes de statuts en date du 12 avril 1996, enregistrés à Soissons le 14 mai 1996, ainsi que de divers autres actes, il existe une Société à responsabilité limitée dénommée **3D COM**, au capital de 7.622,45 euros, divisé en 500 parts sociales de 15,24 Euros chacune, dont le siège est à Château Thierry (02400), 7 avenue de l'Europe, immatriculée sous le numéro 404.840.878 RCS Soissons et qui a pour objet en France et dans tous pays :

- les travaux d'installations électriques en toutes tensions : distribution d'énergie, éclairage, chauffage, utilisation domestique ou industrielle.
- Le câblage et l'installation téléphoniques, informatiques, bureautiques, vidéo, sonorisation télévision et de système d'alarmes et de surveillance.
- Les études, la vente de tous matériels, la réalisation d'installation, la maintenance et la sous-traitance dans les différents domaines d'activité ci-dessus.
- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation, de tout établissement, fonds de commerce se rapportant à l'une des activités spécifiées.
- L'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de société nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

I. CESSIION DE PARTS

Par les présentes, la société RSKG Invest, soussignée de première part, cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière, à Mr Jean-Marc LEQUEUX, soussigné de seconde part, qui accepte, la pleine propriété de 100 parts sociales lui appartenant de la Société 3D COM.

II. PROPRIETE JOUISSANCE

Le Cessionnaire sera propriétaire des parts cédées et en aura la jouissance à compter de ce jour. En conséquence, le Cessionnaire aura seul droit à tous les dividendes qui seront mis en distribution sur ces parts après cette date.

III. CONDITIONS GENERALES

Le Cessionnaire sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Il reconnaît avoir reçu, avant ce jour :

- un exemplaire des statuts de la Société, à jour, certifiés conformes par le Gérant,
- un extrait des inscriptions au Registre du commerce et des Sociétés concernant la Société dont les parts sont présentement cédées.

IV. PRIX MODALITES DE PAIEMENT

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 44 euros par part, soit au total 4.400 euros pour les 100 parts cédées, laquelle somme a été payée comptant, ce jour par le Cessionnaire au Cédant, qui lui en donne bonne et valable quittance

V. AGREMENT DES ASSOCIES

Conformément aux dispositions de l'article N° 10 des statuts, le Cessionnaire a été dûment agréé en qualité de nouvel associé par décision collective extraordinaire en date du 10 février 2006.

VI. ORIGINE DE PROPRIETE

Les parts cédées constituent un bien propre de la société RSKG Invest, pour les avoir acquises à titre onéreux par un acte sous seing privé en date du 15 juin 2005 auprès de la société QUID INFORMATIQUE dont le siège social est à Château Thierry (02400), 7 avenue de l'Europe.

VII. DECLARATIONS GENERALES

1. Les soussignés de première et seconde part déclarent, chacun en ce qui le concerne :

- qu'ils ont la pleine capacité civile pour s'obliger dans le cadre des présentes et de leurs suites et, plus spécialement, qu'ils ne font pas présentement l'objet d'une procédure collective, ni ne sont susceptibles de l'être en raison de leurs professions et fonctions, ni ne sont en état de cessation des paiements ou déconfiture ;
- et qu'ils sont résidents français au sens de la réglementation des relations financières avec l'étranger.

2. Le soussigné de première part déclare :

- qu'il n'existe de son chef ou de celui des précédents propriétaires des parts cédées, aucune restriction d'ordre légal ou contractuel à la libre disposition de celles-ci, notamment par suite de promesses ou offres consenties à des tiers ou de saisies ;

- que les parts cédées sont libres de tout nantissement ou promesse de nantissement ;
- et que la Société dont les parts sont présentement cédées n'est pas en cessation de paiements, ni n'a fait l'objet d'une procédure de règlement amiable des entreprises en difficulté ou de redressement et liquidation judiciaires.

VIII. FORMALITES DE PUBLICITE

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

IX. ENREGISTREMENT

Les parties déclarent :

- que la présente cession n'entre pas dans le champ d'application des dispositions de l'article 1655 ter du Code général des impôts, et qu'elle n'est pas à prépondérance immobilière,
- et que la Société dont les parts sont présentement cédées est soumise à l'impôt sur les sociétés.
- que le nombre total de parts de la société est de 500 parts sociales,

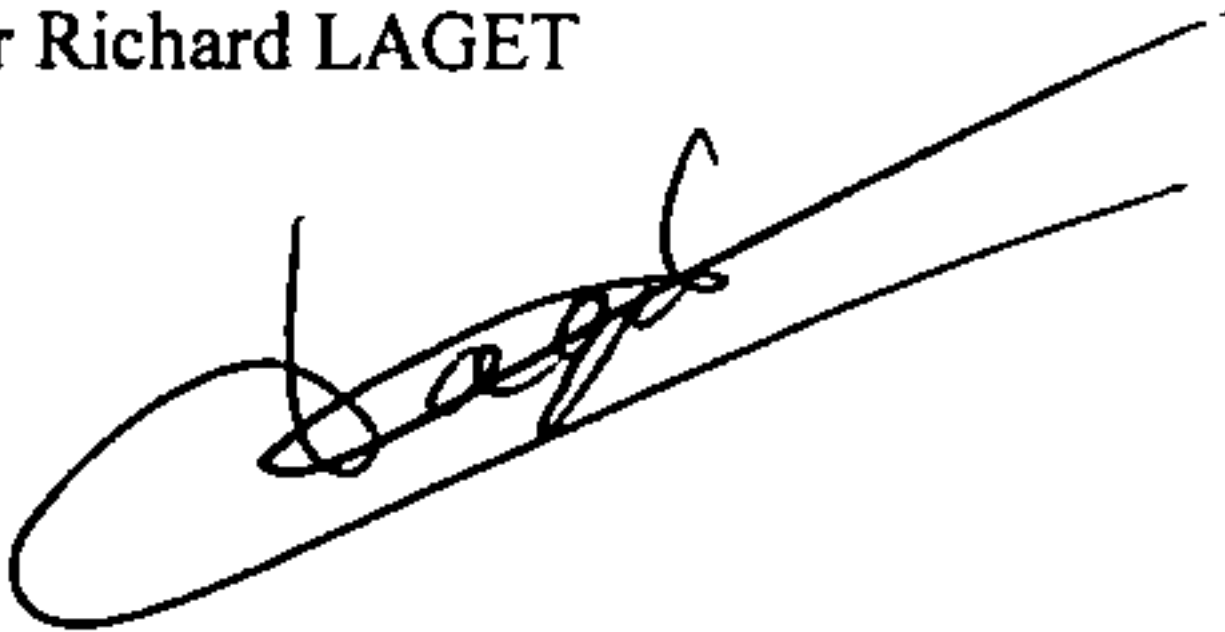
Cependant, compte tenu d'un abattement égal pour chaque part social au rapport entre la somme de 23.000 Euros et le nombre total de parts de la société, la présente cession de 100 parts ne donne pas lieu au versement de droits d'enregistrement.

X. FRAIS

Les frais, droits et honoraires des présentes et ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par le Cessionnaire qui s'y oblige.

Fait à Château Thierry.
Le 10 février 2006.

Pour la société RSKG Invest.
Mr Richard LAGET



Mr Jean-Marc LEQUEUX



Enregistré à : SIE DE CHATEAU THIERRY

Le 13/02/2006 Bordereau n°2006/98 Case n°2

Ext 248

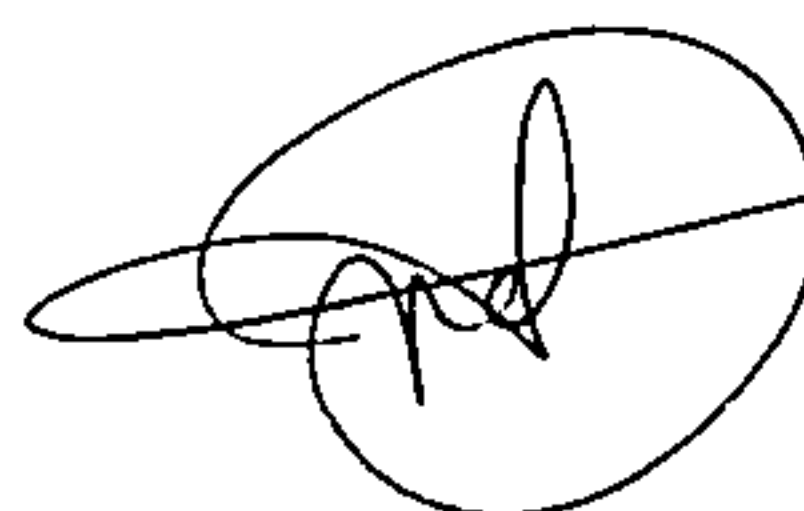
Enregistrement : 25 €

Pénalités :

Total liquidé : vingt-cinq euros

Montant reçu : vingt-cinq euros

Le Contrôleur



Valérie DOUCHET
Contrôleuse Principale des Impôts